

# RÉSIDENCE "CLOS-GALLAND"

IMMEUBLE PPE

Le Bouveret - VS

**Maîtres de l'ouvrage**

 MM. Raccio et Moreillon  
 Rue des Follatères 21  
 1926 Fully

**Entreprise générale**

 Induni & Cie SA  
 Avenue Ritz 19  
 1950 Sion

 Chef de projet:  
 François Seydoux  
 Direction des travaux:  
 Thierry Albini

**Architectes**

 Travelletti Eliane et Laurent  
 Route des Rottes 28  
 1964 Conthey

**Ingénieurs civils**

 SD Ingénierie  
 Dénériaz et Pralong Sion SA  
 Rue de Lausanne 15  
 1950 Sion

**Bureaux techniques**

 CVS:  
 Betica SA  
 Avenue de la Gare 19  
 1950 Sion  
 Electricité:  
 Lami SA  
 Rue des Moulins 13  
 1920 Martigny

**Géomètre**

 Vuadens Jean-Michel  
 Rue du Château-Vieux 5  
 1870 Monthey

Conception 2010

Réalisation 2011 - 2012



## SITUATION / PROGRAMME

**Une parcelle riche en défis.** A l'entrée de Port-Valais, surplombant le village du Bouveret, le projet s'inscrit dans un magnifique environnement de verdure, quartier de maisons anciennes reconverties en appartements, en bordure d'une zone de forêt. Sur la parcelle quadrangulaire avec beau dégagement au sud, l'habitation primitive est remplacée par un bâtiment de 6 appartements destinés à la vente en PPE.

Le terrain d'accueil est bordé à l'ouest par la route cantonale. A l'est il intègre une colline d'une dizaine de mètres dont il faudra contenir volumétrie et végétation.

Capter la perspective sur lac et port, au nord, relève de la gageure. La question de l'implantation et de l'orientation du bâtiment constitue donc un premier défi. Le second tient à la nature exclusivement rocheuse du sol.

Les contraintes liées au site ont incité les concepteurs à rechercher des solutions créatives, susceptibles de s'inscrire harmonieusement dans le cadre offert. La topographie et l'implantation de la parcelle dictent le traitement d'expression résolument contemporaine de l'immeuble : trois volumes, comme un jeu de cubes, privilégiant de grands espaces vitrés en façades est et sud, pour tirer parti des dégagements et de

la lumière, avec façade plus fermée à l'ouest, pour atténuer l'impact acoustique. Outre qu'elle réduit considérablement les travaux, donc les coûts d'excavation en rocher, puis qu'elle autorise une construction en demi-niveau par surélévation de l'aile nord, cette option présente l'avantage d'intégrer la volumétrie apparente du bâtiment à celle, réelle, des constructions alentours. Tandis que les deux ailes en L osent le rouge, couleur de l'habitation initiale, le béton apparent de la cage verticale crée par contraste l'impression d'un vide entre deux blocs séparés. L'impact visuel en est fortement diminué.

## PROJET

**Priorité aux espaces ouverts.** Avec ses deux étages sur rez, chaque aile se compose de trois beaux appartements largement ouverts respectivement à l'est et au sud. Les deux attiques disposent en outre d'un accès privatif à une terrasse sur le toit. Le bloc sud accueille les 3½ pièces et leur double orientation. Le bloc nord, ses 4½ pièces et leur triple orientation s'ouvrent généreusement à l'est pour le séjour et disposent, dès le 1er étage, de la vue sur le lac.

Privilégiant les jeux de volumes, l'espace intérieur, les larges ouvertures et la lumière, la zone de jour est conçue dans un esprit "loft". Elle offre une grande surface visuelle et bénéficie d'un prolongement naturel vers





l'extérieur: vaste balcon bordé de barrières de verre en étage, terrasse au rez-de-chaussée. Un mur porteur la sépare de la zone de nuit, d'une volumétrie sciemment contenue.

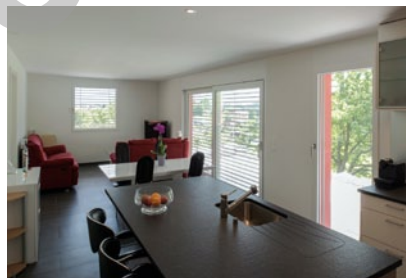
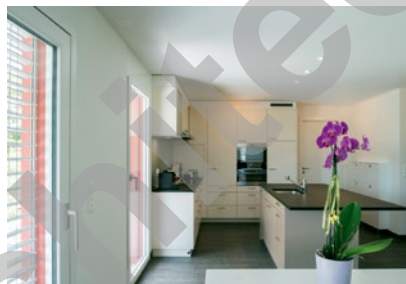
Les plans intérieurs d'origine, volontairement sobres tant par parti-pris esthétique que par souci de maîtriser les coûts, s'adaptent aisément aux besoins spécifiques des acquéreurs, leur ménageant une large liberté de choix.

Chauffage au sol, excellente isolation externe, doubles vitrages isolants avec cadres PVC et structure porteuse antisismique de composition mixte alliant béton et brique ciment: la construction répond à des normes actuelles de qualité.

Les 12 places de parc, dont 6 couvertes, ainsi que les 120 m<sup>2</sup> d'aire de jeu, contribuent au confort et à l'habitabilité de cette résidence de caractère et bon standing.

#### CARACTÉRISTIQUES

Surface du terrain	:	1'705 m <sup>2</sup>
Surface brute de plancher	:	681 m <sup>2</sup>
Emprise au rez	:	237 m <sup>2</sup>
Volume SIA	:	2'762 m <sup>3</sup>



## entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

#### Terrassements

**BOFFETTI Terrassement Sàrl**  
1897 Les Evouettes

#### Béton armé - Maçonnerie

**TONIBAT Sàrl**  
1907 Saxon

#### Echafaudages

**ROTH Echafaudages SA**  
1868 Collombey

#### Isolation périphérique, crépis Plâtrerie-Peinture

**COLOMBARA SA**  
1870 Monthey

#### Etanchéité

**VS Etanchéité 2000 SA**  
1964 Conthey

#### Menuiseries extérieures

**HENZEN & Cie**  
1896 Vouvry  
1897 Les Evouettes

#### Stores - Protections solaires

**SCHENKER Storen AG**  
3930 Visp

#### Electricité

**MAILLER Electricité SA**  
1870 Monthey

#### Installations Sanitaire

**MJ Sanitaires Chauffage Sàrl**  
1896 Vouvry

#### Ventilation

**ROTH SA**  
1870 Monthey

#### Chauffage

**CHRISTINAT & COURTINE**  
1950 Sion

#### Serrurerie

**RIGHINI Charles**  
1920 Martigny

#### Constructions métalliques

**ACTM**  
1868 Collombey

#### Ascenseur

**OTIS SA**  
1994 Aproz (Nendaz)

#### Chapes ciment

**Créa'Chapes**  
1890 St-Maurice

#### Carrelages - Faïence

**KLOPFENSTEIN René**  
U. Klopfenstein, succ.  
1860 Aigle

#### Parquets

**TORRENT Sàrl**  
1870 Monthey

#### Menuiserie intérieure

**TRISCONI-ANCHISE SA**  
1897 Bouveret

#### Nettoyages fin chantier

**BLANC & Cie SA**  
1860 Aigle

#### Aménagements extérieurs

**JUILLAND paysagiste**  
1869 Massongex